

Principes généraux

La charte partenariale fixe les objectifs et les principes d'organisation des pôles métiers en son article 4.2.

Contexte

Le bocage est un élément structurant du paysage breton. Depuis les années 80, des opérations de plantations de haies et de constitution de talus sont financées en Bretagne et des diagnostics territoriaux intègrent les inventaires bocagers réalisés. Ces mesures d'aide attestent de la préoccupation des pouvoirs publics face la dégradation du maillage bocager.

Breizh Bocage¹, programme en cours en faveur du bocage, est porté par de multiples acteurs (syndicats de bassin versant, communautés de communes, associations...) dans le cadre d'opérations collectives. La livraison, auprès des financeurs, des données géo-localisées "bocage" produites est inscrite dans son cahier des charges. Pour autant, ces données ne permettent pas en l'état, de participer à l'évaluation de la politique publique menée ni d'être agrégées et valorisées à des échelles supra-locales ou dans des problématiques de type biodiversité, gestion intégrée de l'eau ...

Les travaux conduits de janvier à avril 2011 par les étudiants du Master professionnel SIGAT de l'Université de Rennes 2 ont en effet confirmé la grande hétérogénéité des données en terme de structuration et de digitalisation et le besoin d'appui méthodologique dans le processus de production de données géo-localisées.

De mai à décembre 2011, un groupe de travail SIG Bocage, co-animé par la DRAAF et la Région Bretagne et constitué de structures porteuses du programme Breizh Bocage a progressé dans la réflexion d'un socle commun de données structurées afin de produire un référentiel régional bocage.

Depuis janvier 2012, le fonctionnement de ce groupe s'intègre dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'appui méthodologique et technique à la structuration de données SIG sur le bocage, AMO conduite pour 10 mois et pilotée par la Région Bretagne. Les objectifs de cette AMO sont de rédiger des documents d'appui (guide méthodologique et fiches techniques) et d'organiser des journées territoriales d'échanges et de sensibilisation aux bonnes pratiques SIG auprès de l'ensemble des producteurs potentiels de la donnée "bocage".

Le pôle métier BOCAGE concrétise la volonté de poursuivre la démarche engagée et de construire une mémoire collective, partagée et pérenne du bocage en Bretagne en s'appuyant sur toutes les productions locales des données géo-localisées.

¹ inscrit dans le Plan de Développement Hexagonal Rural (PDRH) volet régional et le Contrat de Projet Etat-Région (CPER) 2007-2013. L'animation régionale est assurée par la DRAAF.

Objectifs

Les objectifs du pôle métier Bocage sont les suivants :

- formaliser une définition partagée du bocage en Bretagne
- harmoniser les données géo-localisées constituant le socle du référentiel régional bocage. Cette harmonisation passe par des propositions en terme de structuration de données et d'appropriation par les producteurs
- organiser la mise à disposition de ces données sur GéoBretagne en tenant compte de la multiplicité des acteurs et de la prise en compte des opérations de mises à jour des données
- proposer des méthodologies dans la construction d'indicateurs (densité bocagère, connectivité...)
- promouvoir les pratiques SIG de gestion locale de la thématique bocage qui intègrent d'autres données descriptives impliquées dans les processus de production
- assurer la communication la plus large possible des travaux menés auprès des acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire, la gestion intégrée de l'eau, la biodiversité...
- engager la réflexion sur les enjeux de la thématique bocage dans des problématiques territoriales (biodiversité, eau...) en relation avec les démarches en cours sur les données, notamment les travaux réalisés dans le cadre du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et de l'Observatoire de l'eau.

Ces objectifs ont déjà en partie été développés au sein du groupe de travail SIG Bocage et de l'AMO (cf. "Missions à poursuivre")

Animation

La co-animation du pôle métier Bocage est assurée par :

- Dominique Potdevin - Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Bretagne - Responsable du pôle SIG
- Florence Massa - Région Bretagne - Service de l'Eau- Chargée des études et des données sur l'eau

Fréquence de réunions du pôle BOCAGE : de 2 à 4 par an

La co-animation peut évoluer afin de s'adapter au mieux à la conduite des objectifs poursuivis.

Missions générales

> Missions à poursuivre :

- tester et valider les documents produits dans le cadre de l'AMO
- évaluer les journées territoriales d'échanges et de sensibilisation aux bonnes pratiques SIG (structuration, création et gestion des données géo-localisées) réalisées sur le territoire breton de juillet à novembre 2012
- valider une structuration cible du référentiel bocage régional
- publier et actualiser, sous GéoBretagne, la localisation des territoires engagés dans le programme Breizh Bocage

Calendrier prévisionnel : fin 2012 - 1^{er} trimestre 2013

> Missions à développer :

- définir un mode opératoire pertinent pour accompagner les producteurs dans la publication, sous GéoBretagne, d'une donnée bocage progressivement conforme à la structuration cible du référentiel bocage régional
- se rapprocher des observatoires régionaux pour rechercher des solutions d'un point d'accès unique de mise en ligne de documents produits sur le bocage (rapports, atlas cartographiques...) en privilégiant les liens vers des sites internet existants

Calendrier prévisionnel : année 2013

Périmètre

Ensemble des acteurs amenés à produire ou utiliser les données "bocage"

En particulier : collectivités, services de l'Etat, GIP Environnement, observatoires régionaux (Eau, Biodiversité...), acteurs trame verte et bleue, établissements d'enseignement et de recherche
